

Cour canadienne de l'impôt



Tax Court of Canada

## Avis au public et à la communauté juridique

Pour faire suite à l'Avis au public et à la communauté juridique émis le 17 avril 2020, soyez avisés que le juge en chef suit la situation de près et émettra une nouvelle Directive sur la procédure et ordonnance, ainsi qu'un nouvel Avis au public et à la communauté juridique, le ou avant le 27 mai 2020.

Dans l'intervalle, le juge en chef a annulé toutes les séances et conférences téléphoniques de la Cour canadienne de l'impôt devant avoir lieu entre le 1er juin 2020 et le 3 juillet 2020, inclusivement. Dans les prochains jours, le personnel du greffe communiquera directement avec les parties touchées par ces annulations.

À l'heure actuelle, les séances prévues après le 3 juillet 2020 sont maintenues.

La Cour et ses bureaux régionaux, partout au pays, demeurent fermés jusqu'à nouvel ordre.

Signé ce 20e jour de mai, 2020.

*(original signé par le juge en chef Eugene P. Rossiter)*

Eugene P. Rossiter  
Juge en chef